Meilleur projet « Europe »
Catégorie meilleur projet de développement durable agricole

Augmentation des capacités de stockage et de vinification des vins en bouteilles.

CHAI DE CILAOS

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « OVAPAL (Opération de Valorisation des Produits Agroalimentaires Locaux) » qui a pour objectif est d'encourager le développement de la valorisation des produits agricoles dans les Hauts de l'île et de positionner les produits sur des marchés spécifiques en jouant la carte de la qualité voire des labels.

Contacts
Chai de Cilaos
34, rue des glycines
97 413 CILAOS
Tel : 02 62 57 24 03

Commissariat à l'Aménagement des Hauts
10, rue de Nice
97400 SAINT DENIS
Tél. : 02 62 90 47 50

La coopérative a été créée en novembre 1992 et résulte de l'aboutissement de 4 années de mobilisation d'un groupe de producteurs de Cilaos avec l'appui financier des collectivités locales, du CAH, de l'APR du CIRAD et de la Chambre d'agriculture.

L'objectif du projet subventionné est de répondre à l'augmentation du volume de production de cépage noble qui nécessite une cuverie plus importante, des équipements de soutirage plus performants (en capacité et en maîtrise de qualité) et un suivi permanent et sur place de la qualité des vins par des analyses régulières. Dans un second temps, le projet vise l'amélioration de l'accueil, et la sécurité de la maison des Vins pour répondre à l'augmentation de sa fréquentation. Cette démarche se situe dans le cadre du passage d'une production viticole expérimentale à une production « vin de pays » reconnue.

Ainsi les investissements prévus ont permis :
- d'équiper le chais de cuves, garde vins et divers matériels
- d'aménager et d'équiper un local pour l'étiquetage et le stockage des bouteilles pleines
- de mettre en place des portes métalliques et des extincteurs dans la Maison des Vins et le Chai
- d'acquérir du matériel d'analyse permettant le contrôle et le suivi des vins.

Le marché actuel du Chai est principalement celui des magasins et restaurants de Cilaos, de quelques boutiques de produits locaux dans les bas et de particuliers à la Maison des Vins et lors de foires locales. La classification en « vin de pays » et l'augmentation en volume permettront au Chai d'approcher les grandes surfaces.

Quelques indicateurs :
Nombre d'hectare en cépage noble : 20 ha
Nombre de bouteilles vendues par an : 40 à 50000.
La classification en « Vin de pays » a été obtenue en 2004.

(Photos CAH)

Coût total éligible : 30 579 €

Participation de l'Union Européenne : 13 760 € (FEOGA)

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne